

## 1. IDENTITÉ DU BÂTIMENT OU DU GROUPE DE BÂTIMENTS

**nom usuel du bâtiment :** ISAI de Graville  
**variante :** îlot E 46 ou Q  
**numéro et nom de la rue :** avenue Jean Jaurès  
**ville :** Le Havre  
**pays :** France

---

### PROPRIÉTAIRE ACTUEL

**nom :** copropriété  
**adresse :**  
**téléphone :** **fax :**

---

### ÉTAT DE LA PROTECTION

**type :** ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager)  
**date :** 1995

---

### ORGANISME RESPONSABLE DE LA PROTECTION

**nom :** Mairie du Havre  
**adresse :** 57, place de l'Hôtel de Ville, 76600 Le Havre  
**téléphone :** 02 35 19 45 45 **fax :** 02 35 19 46 15

---

## 2. HISTOIRE DU BÂTIMENT

### commande :

Graville, faubourg industriel à l'entrée du Havre, en ville basse, a été très touché par les bombardements de septembre 1944. Soixante-dix logements ISAI (Immeuble sans affectation immédiate ou individuelle, pré-financés entièrement par l'État, à valoir sur les dommages de guerre futurs) ont été programmés pour ce quartier sur le modèle des ISAI de la place de l'Hôtel de Ville du Havre. Le projet a été réduit par l'Etat car les coûts de construction ont augmenté en cours de chantier (le budget est passé de 85 millions de francs à 125 millions). L'Etat en a donc élevé les deux tiers (tranches A et B) et la dernière tranche (C) s'est faite sur investissement des dommages de guerre des sinistrés par l'Association Syndicale de Reconstruction (président M. Robin), soutenue par l'Association Syndicale de Remembrement (président M. Lemaître) et le Comité de Défense des Intérêts Généraux et des Sinistrés de Graville-Centre (président M. Renoult).  
Coût : 22 000 francs 1950/ m<sup>2</sup>

**architecte :** Atelier de Reconstruction du Havre dirigé par Auguste Perret

**autres architectes et intervenants :** André Lenoble (chef de groupe), Lerambert, Gérard, Maurice-Eugène Platel, André Houdaille

### ingénieurs :

**contractants :** Balancy et Schuhl, Margeridon, SNCT (maçonnerie et béton) ; Renoult (menuiserie) ; Bailleul (serrurerie) ; Les Plombiers et Fontainiers de Paris ; Laîné (électricité) ; Vion (chauffage) ;

Murat (carrelage); Martin (peinture); Menuiserie Normande (plancher).

---

## CHRONOLOGIE

**date du concours :**

**date de la commande :**

**période de conception :**

**durée du chantier :** début : 1947

**fin :** 1951

**inauguration :**

---

## ÉTAT ACTUEL DU BÂTIMENT

**usage :** habitations et commerces.

**état du bâtiment :** Etat moyen : les vitrages des cages d'escaliers n'ont pas été remplacés à l'identique. Plusieurs boutiques transformées en logements dénaturent les façades au niveau du rez-de-chaussée. L'ensemble de la structure en béton bouchardé a été peint.

**résumé des restaurations et des autres travaux conduits avec les dates correspondantes :**

---

## 3. DOCUMENTATION / ARCHIVES

**archives écrites, correspondance, etc :**

**dessins, photographies, etc :**

- Archives municipales de la ville du Havre :

Demande de permis de construire PC 650/48 dans Fonds contemporain FC I1 C97 L3.

- Centre de Documentation de l'Architecture et du Patrimoine (CDAP), DRAC de Haute-Normandie (Rouen) ou base Mérimée sur le site [www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr) : fiches signalétiques des dossiers étudiés par l'Inventaire. Numéros Mérimée IA76000169.

**autres sources, films, vidéos, etc :**

**principales publications (ordre chronologique) :**

Esdras-Gosse (Bernard), *Alors les Havrais rebâtirent leur ville*, Histoire d'une reconstruction, Le Havre, 1951.

Kopp (Anatole), *L'Architecture de la Reconstruction en France, 1945-1953*, Paris, Le Moniteur, 1982.

Liotard (Martine), *1940-1965 : La renaissance du Havre. La reconstruction, nouvel acte fondateur ou prélude à l'éclatement urbain ?*, Thèse de géographie de l'aménagement, Paris IV Sorbonne, 1987.

Vayssière (Bruno), *Reconstruction Déconstruction*, Paris, Picard, 1988.

Etienne-Steiner (Claire), *Le Havre, Auguste Perret et la reconstruction*, collection Images du Patrimoine, Inventaire général/AGAP, Rouen, 1999, p. 54.

**articles**

« Immeubles d'Etat », *Techniques et Architecture* n°7-8, 1948, p. 44-46.

« Pour la fin 1950, 461 logements définitifs seront terminés à Gravelle », *Le Havre Libre* 29 octobre 1949, p. 5.

« La reconstruction de Graville, un des trois quartiers les plus sinistrés du Havre est entrée dans une phase active », *Paris-Normandie* 4 novembre 1949.

« Dans quelques mois 535 logements nouveaux à Graville », *Le Havre Libre* 10 mai 1950, p. 3.

« Inauguration de la tranche C des ISAI de Graville », *Le Havre* 9 février 1951.

« Dans Graville, à l'avant-garde de la reconstruction ... », *Le Havre Libre* 5 février 1953, p. 3.

.....

#### **4. DESCRIPTION DU BÂTIMENT**

Les ISAI de Graville se situent sur une voie de circulation est/ouest menant au centre ville.

Le plan d'ensemble est composé d'un corps principal de bâtiment sur la façade sud duquel viennent se greffer en dents de peigne quatre autres bâtiments. Un escalier central vitré sert de jonction entre les petits blocs et la barre. Un palier intérieur permet d'accéder à la dent correspondante dont les étages sont décalés par rapport à ceux de la construction principale car cette dernière abrite des commerces au rez-de-chaussée dont la hauteur sous-plafond est plus importante que celle des appartements des autres rez-de-chaussée.

Construits selon les normes de l'Atelier de Reconstruction du Havre, la trame, la structure porteuse et les panneaux de façade des ISAI de Graville sont les mêmes que ceux des ISAI de la place de l'Hôtel de Ville. L'ossature apparente est en béton avivé par bouchardage. Les portiques, construits sur une trame uniforme, sont remplis par une ossature secondaire de cadres de baies, allant de plancher à plafond et normalisés suivant un type unique. Entre les poteaux et les cadres de baies, les trumeaux sont constitués par des plaques préfabriquées en béton bouchardé avec agrégats de couleur naturelle. Un balcon filant souligne le dernier étage de la façade nord de la barre.

Les logements (47 dans les tranches A et B et 23 dans la tranche C) se répartissent en trois types : trois, quatre et cinq pièces qui comportent en plus des chambres et de la salle de séjour, une cuisine, une salle d'eau, des WC et une entrée. A chaque étage de la barre on trouve deux appartements de trois pièces, un de cinq et un de une, tandis que dans les dents chaque étage comporte deux appartements de quatre pièces. Le rez-de-chaussée de la barre est réservé aux locaux commerciaux et celui des dents abrite deux logements de cinq pièces par bâtiment.

Une buanderie et un séchoir communs par niveau ont été prévus. Au pied de chaque escalier se trouve un garage à bicyclettes. Tous les appartements possèdent une cave. Le chauffage central au mazout est alimenté par une chaudière unique pour les trois groupes d'habitation.

Des murets ajourés enclosent les bâtiments et créent des cours entre chaque bloc qui bénéficient d'une exposition au sud.

#### **5. RAISONS JUSTIFIANT LA SÉLECTION EN TANT QUE BÂTIMENT DE VALEUR REMARQUABLE ET UNIVERSELLE**

##### **1. appréciation technique :**

Les fondations sont formées d'un caisson rigide comprenant le radier général, les voiles périphériques en béton armé et le plancher haut du sous-sol. L'ossature béton armé poteaux-planchers a été conçue sur un module de 6,24 mètres, la trame de reconstruction du centre-ville du Havre établie par Auguste Perret. Ce nombre divisible par deux et par trois a des multiples et sous-multiples correspondant aux dimensions des surfaces de pièces imposées par le MRU. Pour les parties apparentes des poteaux, le coffrage a été exécuté en bois, corroyé et soigné.

Le chantier a subi la pénurie de ciment et d'essence.

##### **2. appréciation sociale :**

A la demande du comité Graville-Centre, le quartier s'est couvert de constructions essentiellement sociales (par exemple les 88 HBM de la SNCF, 1948-1955). Ces immeubles ont apporté un confort vraiment nouveau si on le compare à la situation d'avant-guerre.

Afin d'éviter les spéculations qu'engendrait la crise du logement, la loi imposait au propriétaire d'habiter lui-même (ou ses proches) l'appartement sinon il était remis au service du logement pour

son affectation. Les tranches A et B ont été investies par des propriétaires et des commerçants du centre-ville tandis que les logements de la tranche C ont été affectés à des Gravillais.

### **3. appréciation artistique et esthétique :**

Visibles depuis l'arrivée en train au Havre, les ISAI de Gravelle donnent un avant-goût de l'architecture du centre-ville. Dans le premier projet, les escaliers à la jonction des volumes devaient comporter des claustras triangulaires, signature de Perret. La tonalité rose-orangée soutenue des dalles de parement des façades apporte une touche de gaieté à l'ensemble.

### **4. statut canonique (local, national, international) :**

### **5. évaluation du bâtiment en tant qu'édifice de référence dans l'histoire de l'architecture, en relation avec des édifices comparables :**

Le programme des ISAI de Gravelle est plus modeste que celui des ISAI de la place de l'Hôtel de Ville ou des autres ensembles élevés en France à cette époque qui voit l'apparition de constructions de plus en plus démesurées, particulièrement pour les logements sociaux. Par exemple, les HLM de Quelverzan à Brest conçus par Raymond Gravereaux et Raymond Lopez ne s'inscrivent pas dans la ville comme le font les ISAI de Gravelle aux proportions modestes.

## **6. PHOTOGRAPHIES ET ARCHIVES VISUELLES**

### **1. archives visuelles originales :**

- 01 plan masse, Archives municipales du Havre
- 02 vue d'ensemble par G. Fernez dans René Godefroy *Le Havre, ville neuve*, 1954

### **2. photographies et dessins récents :**

- photographies numériques (Raphaëlle Saint-Pierre, juillet 2004)
- 03 façade principale de la barre
- 04 enfilade des trois dents
- 05 intersection entre la barre et une dent
- 06 vue depuis l'avenue Jean Jaurès
- 07 vue depuis l'avenue Jean Jaurès
- 08 vue depuis l'avenue Jean Jaurès
- 09 la cage d'escalier intermédiaire
- 10 la cage d'escalier intermédiaire
- 11 la cage d'escalier intermédiaire
- 12 une boutique ancienne
- 13 un rez-de-chaussée mal entretenu
- 14 porte d'entrée d'immeuble
- 15 une boutique transformée en logement

.....  
**Rapporteur : Raphaëlle SAINT-PIERRE** (sous la direction scientifique de Fabienne Chevallier et Joseph Abram, septembre 2004)